

La Présidente de la Section disciplinaire

à

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission
de discipline**SECTION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
FORMATION COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES USAGERS

Réf. : SD/492

Objet : Désignation de la Commission de discipline*Envoi par courrier électronique*

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous ai désigné pour faire partie de la Commission de discipline que je dois composer, conformément à l'article R. 811-20 du code de l'éducation, en vue de connaître des dossiers disciplinaires dont j'ai été saisi par le Président de l'université de Tours, en ma qualité de Présidente de la Section disciplinaire du Conseil académique de l'Université de Tours.

Conformément aux articles R. 811-20 et R. 111-28, la commission de discipline sera composée des personnes suivantes :

- Mme Sandrine DALLET-CHOISY, maîtresse de conférences, présidente ;
- Mme Jackie VERGOTE, maîtresse de conférences, rapporteure principal ;
- M. Stéphane SERVAIS, professeur des universités ;
- M. Antoine TOUZE, professeur des universités ;
- M. Dimitry ABAFOUR, usager, rapporteur adjoint ;
- Mme Iona AYREAU, usager ;
- M. Lucien PERRUCHE, usager ;
- M. Guewen LE BELLEGO-BOULAY, usager.

Au cours de cette Commission, seront évoquées les affaires listées ci-dessous.

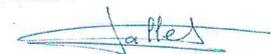
J'appelle votre attention sur les dispositions de l'article R. 811-29 du code précité qui donnent toutes précisions sur la procédure d'instruction et le contenu des rapports. Notamment, le rapport d'instruction devra être remis par les rapporteurs à la Présidente de la Commission de discipline dans un délai de deux mois maximum.

Je vous signale enfin que, en application de l'article R. 811-32 dudit code, l'instruction d'une affaire disciplinaire n'est pas publique.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes cordiales salutations.

La Présidente de la Section disciplinaire

Mme Sandrine DALLET-CHOISY

Signé électroniquement par
Sandrine Dallet-Choisy Le
28/11/2023 à 14:19



Liste des affaires :

1. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique (Procédure normale)
2. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique (Procédure normale)
3. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve d'infectiologie (Procédure normale)
4. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude commise durant un examen d'histoire du droit par recopiage de la copie d'un autre étudiant (Procédure normale)
5. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude constituée par du plagiat dans la rédaction de son mémoire de Master 1 Marketing des services (Procédure de reconnaissance des faits)
6. [REDACTED], Violence physique et insultes à l'encontre d'un étudiant, ce comportement portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
7. [REDACTED], Envoi de messages fréquents et à caractère sexuel à une étudiante, menace de commettre un viol à son encontre, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
8. [REDACTED], Falsification de la grille d'évaluation d'un stage et de certaines données, ces comportements portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
9. [REDACTED], Falsification d'un livret de stage par l'augmentation d'une note, ce comportement portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
10. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique (Procédure normale)
11. [REDACTED], Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique (Procédure normale)
12. [REDACTED], Comportement violent, détention d'une arme blanche et faits dits de « frottement » à l'encontre d'une étudiante pouvant être qualifiés d'agression sexuelle, l'ensemble de ces faits portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
13. [REDACTED], Faits de violences verbales et physiques réitérées et comportement inadapté envers d'autres étudiants, ce comportement pouvant être qualifié de trouble à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation (Procédure normale)
14. [REDACTED], Faits d'attouchements physiques à l'encontre d'étudiantes, pouvant recevoir la qualification pénale d'agression sexuelle, ainsi que comportements constitutifs de violences sexistes et sexuelles, ces éléments pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
15. [REDACTED], Diffusion de propos à connotation sexuelle, propos directs à connotation sexuelle et comportement inadéquat envers des étudiants, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'université (Procédure normale)
16. [REDACTED], Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
17. [REDACTED], Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
18. [REDACTED], Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)



19. [REDACTED] Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
20. [REDACTED] Avoir volontairement repris ou utilisés des photos inappropriées ou de propagande nazie afin d'élaborer la couverture d'un document devant être publié au sein de l'université, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)
21. [REDACTED] Avoir volontairement repris ou utilisés des photos inappropriées ou de propagande nazie afin d'élaborer la couverture d'un document devant être publié au sein de l'université, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement (Procédure normale)

